

Montréal, 21 décembre 2023

À tous les locataires des habitations Henri-Gratton

8660 à 8680, rue Berri

420 à 430, boulevard Crémazie Est

Installation de zones de sécurité temporaires

Bonjour,

Depuis le début de la semaine, nous procédons à l'inspection des façades de l'immeuble. Une mesure préventive pour vérifier l'état de certains éléments :

- Nos professionnels ont fait une inspection visuelle du béton des balcons afin d'en évaluer l'état;
- À titre préventif, un périmètre de sécurité a été établi;
- Des clôtures (ou des tunnels de protection) ont aussi été installées sur les trottoirs de la rue Berri et du boulevard Crémazie en attendant la suite des inspections.



L'entrée de votre immeuble demeure accessible et sécuritaire.

Tout ce qui devait être fait avant la période des fêtes pour assurer la sécurité de tous a été mis en place.

Dès janvier 2024, une inspection plus approfondie de la brique et de tous les balcons sera faite.

Un projet de rénovation sera alors planifié pour faire les correctifs nécessaires, selon les besoins.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés.

Merci pour votre patience et votre collaboration!



Des questions concernant le chantier ?

MÉLANIE GÉLINAS

Agente de liaison | 438 989-8046 | melanie.gelinas@omhm.qc.ca